

A L'HONORABLE

JEAN-FRANCOIS DUVAL,

UN DES JUGES DE LA COUR SUPÉRIEURE DU BAS-CANADA,
PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ D'ÉDUCATION, ET PRÉSIDENT
DU BUREAU DES EXAMINATEURS DU DISTRICT DE
QUÉBEC.

MONTREAL.

La haute position que vous tenez dans la magistrature de ce pays, le zèle dont vous avez toujours fait preuve pour tout ce qui tend à répandre parmi vos compatriotes les inappréciables avantages de l'instruction, et surtout la place distinguée que vous occupez parmi les officiers préposés à l'exécution de la loi sur l'instruction primaire, me font un devoir de vous dédier le présent ouvrage entrepris dans le seul but de contribuer,

1151060